



Termes de référence
Mission d'expertise court terme

Consortium : CFI (Groupe France Médias Monde), ANSA, Article 19, Deutsche Welle Akademie, France Médias Monde (France 24/RFI/Monte Carlo Doualiya), l'INA (Institut national de l'audiovisuel) et Thomson Media

Programme PAMT 2 - Tunisie - EuropeAid/140677/DH/SER/TN

Activité A.1.1.2 : Renforcement institutionnel et opérationnel de la HAICA dans production et la diffusion d'études sectorielles et la valorisation des programmes audiovisuels (pérennisation des acquis du jumelage institutionnel)

Sous activité A.1.1.2.4 : Expertises juridiques et techniques complémentaires

Activité A.1.2.2 : Autres appui juridiques

Activité A.1.2.2.2 : Table ronde entre les parties prenantes en matière d'aides publiques aux médias pour améliorer les textes juridiques proposés

Objet : Missions d'expertise pour l'élaboration d'une étude relative à la création d'un fonds de soutien à la création audiovisuelle

Intitulé du poste : 2 experts(e) court-terme (ECT), spécialistes des programmes de soutien à la création audiovisuelle mis en place par les fonds de soutien au cinéma et à l'audiovisuel et les régulateurs des médias audiovisuels

Type d'engagement : Contrat de prestation de Service (CPS)

Pays, ville : Tunis, Tunisie et à distance

Période du contrat : 1^{er} février au 31 mars 2022

Nombre total maximal de Homme/Jours (H/J) de la mission : 26 H/J dont 23 H/J à Tunis, Tunisie et 3 H/J à distance répartis comme suit :

ECT1 : 20 H/J dont 3 H/J à distance

ECT2 : 6 H/J

Niveau de rémunération : Expertise Senior (ECT1) et expertise Senior (ECT2)

Contexte général d'intervention :

Le projet PAMT 2 (EUROPEAID/140677/DH/SER/TN), également appelé Programme d'appui aux médias tunisiens (PAMT 2), est financé sur 5 ans (2021-2026) par l'Union européenne. Il s'appuie sur les acquis de la première phase du projet MEDIA UP (PAMT 1) mis en œuvre de mai 2017 à novembre 2020.

Il s'inscrit en Tunisie dans le cadre plus large du PAGE, le Programme d'appui à la gouvernance économique (ENI/2019/041-891), qui vise notamment à renforcer la capacité des médias à développer des contenus et des débats pluralistes sur les réformes et les enjeux socio-économiques.

Le projet PAMT 2, piloté par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, a été lancé le 11 mars 2021 pour une durée de 60 mois. Il bénéficie d'une assistance technique mise en œuvre par un consortium européen animé par CFI Développement Médias, en coordination avec ANSA, Article 19, Deutsche Welle Akademie, France Médias Monde (France 24/RFI/Monte Carlo Doualiya), l'INA (Institut national de l'audiovisuel) et Thomson Media.

L'assistance technique est chargée de fournir, pendant les 5 années du programme, de l'expertise long terme, 3 experts principaux (EP) basés à Tunis et de l'expertise court terme (ECT), avec une provision de 3.000 H/J au total pour l'ensemble des activités afin d'assurer la mise en œuvre des activités du projet PAMT 2, sous différentes formes telles que : apprentissage pair à pair, études/recherches, conseil/expertise spécifique, formation en ligne/in situ, conférences/forums professionnels, laboratoires d'innovation, tables rondes/ateliers participatifs, et voyages d'étude.

Les objectifs du programme PAMT 2 sont :

Objectif général : Permettre au public de prendre des décisions éclairées sur les questions socio-économiques affectant leur vie et de participer plus activement aux débats démocratiques.

Objectifs spécifiques :

OS1 : Favoriser un environnement juridique et réglementaire garantissant la confiance du public tunisien et une indépendance suffisante pour exercer sa mission de "chien de garde" de la démocratie ;

OS 2 : Renforcer la capacité des médias privés et associatifs à fonctionner comme des entreprises viables et renforcer la capacité des médias publics à améliorer l'efficacité et la rentabilité de leurs opérations ;

OS 3 : Renforcer la capacité des médias publics, privés et associatifs à produire un contenu qui reflète correctement les besoins et les intérêts perçus du public et qui stimule un débat constructif, fondé sur des sources d'informations et d'analyses fiables ;

OS 4 : Renforcer la capacité du gouvernement tunisien à fournir des informations fiables de manière efficace et en temps opportun, en agissant conformément à la loi de 2016 portant sur l'accès à l'information ;

OS 5 : Sensibiliser le public au rôle des médias dans une société démocratique et obtenir un soutien pour les médias travaillant dans l'intérêt du public.

Les activités du programme à destination des bénéficiaires sont réparties selon 7 axes de travail et de coordination (ATC) - ou lots de travail - distincts :

ATC 0 : Gestion du Programme

ATC 1 : Régulation et transparence économique, déontologie professionnelle

ATC 2 : Médias de Service publics

ATC 3 : Management des médias privés et associatifs

ATC 4 : Contenus adaptés et innovants

ATC 5 : Communication publique et accès à l'information

ATC 6 : Éducation aux médias et à l'information

Justification de la mission

Le PAMT2 appuie la HAICA (Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle) principalement dans le cadre l'ATC 1 : Régulation et transparence économique, déontologie professionnelle.

Dans le cadre des activités de cet axe de travail, la HAICA a exprimé le besoin de disposer d'une étude comparative des meilleures pratiques européennes en matière de financement, d'élaboration et gestion de fonds de soutien à la création, la production et la distribution d'œuvres télévisuelles et radiophoniques. Cette étude aura également pour objectif d'évaluer la faisabilité de l'établissement d'un tel fonds de soutien en Tunisie. La HAICA a déjà pris quelques initiatives en la matière et souhaite le soutien de du PAMT2 afin de progresser sur la voie de la création d'un tel fonds de soutien, en coopération avec les autres acteurs publics potentiellement impliqués (Ministère de la Culture, Ministère des Finances, Centre National du Cinéma et de l'Image, ...).

La mission s'inscrit dans le cadre spécifique :

- de l'Activité A.1.1.2 (20 H/J) : Renforcement institutionnel et opérationnel de la HAICA dans production et la diffusion d'études sectorielles et la valorisation des programmes audiovisuels (pérennisation des acquis du jumelage institutionnel) ;
- de l'Activité A.1.2.2 (6H/J) : Autres appui juridiques.

Elle servira de préalable et de support à l'Activité A.1.2.2.2 : Table ronde entre les parties prenantes en matière d'aides publiques aux médias pour améliorer les textes juridiques proposés.

Par l'ampleur des bénéficiaires potentiellement concernés (HAICA, auteurs, producteurs, réalisateurs, acteurs, techniciens de l'audiovisuel, chaînes de radio et de télévision, ...), elle contribuera directement à l'atteinte tant de l'objectif spécifique OS 1 « Favoriser un environnement juridique et règlementaire garantissant la confiance du public tunisien et une indépendance suffisante pour exercer sa mission de « chien de garde » de la démocratie » que de l'objectif spécifique OS 2 « Renforcer la capacité des médias privés et associatifs à fonctionner comme des entreprises viables et renforcer la capacité des médias publics à

améliorer l'efficacité et la rentabilité de leurs opérations » et de l'objectif OS 3 « Renforcer la capacité des médias publics, privés et associatifs à produire un contenu qui reflète correctement les besoins et les intérêts perçus du public et qui stimule un débat constructif, fondé sur des sources d'informations et d'analyses fiables ».

Description de la mission

1. Objectifs :

La mission a pour objectifs :

- L'élaboration d'une étude comparative ;
- L'élaboration de recommandations quant à la faisabilité de l'établissement d'un fonds de soutien.

2. Méthodologie :

Sous la coordination de l'ECT1, les 2 expert(e)s travailleront de concert avec le Président et le Conseil de la HAICA pour :

- Sélectionner et documenter les études de cas des pratiques européennes les plus pertinentes par rapport aux objectifs poursuivis en Tunisie (ECT1) ;
- Procéder aux rencontres nécessaires avec les interlocuteurs tunisiens pertinents et s'accorder sur les recommandations qui découleront de ces rencontres (ECT1 et ECT2).

Description des livrables

Les livrables devront être rédigés en français au plus tard à la fin de la mission. Les livrables sont soumis à validation.

Les livrables consistent en l'élaboration d'une étude comparative comprenant au moins cinq études de cas et un chapitre consacré aux recommandations quant à la faisabilité de l'établissement d'un fonds de soutien.

En particulier, l'étude devra comprendre :

- Pour chaque étude de cas : une analyse du cadre général en termes de gouvernance et de politique publique ; une description des fonds de soutiens mis en place, de leur financement, leur fonctionnement et leur impact sur le marché ; une description des obligations de financement qui pèsent sur les acteurs de marché ; une mise en évidence des caractéristiques les plus déterminantes des fonds de soutien et des bonnes pratiques identifiées dans leur gouvernance et leur mise en œuvre (ECT1) ;
- La préparation de la liste des parties prenantes tunisiennes pertinentes et la réalisation d'entretiens structurés avec celles-ci, entretiens destinés à identifier les souhaits et ambitions des acteurs concernés par un tel projet, les forces sur lesquelles sa mise en œuvre pourrait s'appuyer et les vulnérabilités potentielles à prendre en considération (ECT1 et ECT2) ;
- L'analyse qualitative des informations recueillies lors des entretiens avec ces parties prenantes (ECT1 et ECT2) ;

- Des recommandations en termes de politique publique audiovisuelle pour une augmentation de la compétitivité du secteur audiovisuel tunisien (ECT 1 en concertation avec ECT2).

Lieux, dates et durée des prestations

La mission est prévue à Tunis en février et mars 2022.

Les jours de préparation et de reporting seront réalisés à distance.

Malgré les contraintes de voyage dans le contexte sanitaire international et tunisien consécutifs à la pandémie COVID-19, **nous privilégions une mission sur terrain en Tunisie sauf dégradation significative de la situation sanitaire dans le pays.**

Si tel était le cas, ou si l'expert(e) ne pouvait satisfaire aux conditions sanitaires d'entrée requises par les autorités tunisiennes (ou de sortie de son territoire de résidence) la prestation sera fournie à distance depuis le lieu habituel de résidence de l'expert(e).

La durée globale maximale des prestations, décomptée en jours travaillés n'excèdera pas 26 H/J au total répartis de la façon prévisionnelle suivante :

ECT1 : 20 H/J dont 3 H/J à distance

- Etudes de cas : 2J/H par cas, soit 10 jours ;
- Préparation de la liste des parties prenantes et des entretiens : 2 jours ;
- Conduite des entretiens : 4 jours ;
- Analyse des entretiens : 2 jours ;
- Formulation de recommandations : 2 jours.

ECT2 : 6 H/J

- Préparation de la liste des parties prenantes et des entretiens : 1 jour ;
- Conduite des entretiens : 4 jours ;
- Analyse des entretiens : 1 jour ;
- Formulation de recommandations : 1 jour.

Les candidat.e.s sont appelé.e.s à confirmer leurs disponibilités effectives pour remplir la mission sur la période lors de sa candidature.

La mission prendra effet à compter de la date d'émission de l'ordre de mission et s'achèvera à la remise de l'ensemble de livrables au plus tard à la fin de la mission.

Pilotage de la mission

La présente mission sera placée sous la coordination technique de l'EP1, cheffe d'équipe du projet, Mme Virginie Jouan, ainsi que de Mme Adeline Mayeur, responsable du projet au sein de CFI. Elles s'assureront du cadrage technique et méthodologique de l'intervention des expert sélectionnés.

La coordination contractuelle, budgétaire et logistique de la mission sera organisée par CFI, avec l'appui de l'assistante du projet PAMT2 et du prestataire de services logistiques du projet à Tunis. Les EP et les membres du Consortium faciliteront l'accès et la transmission des informations pertinentes et l'accès aux interlocuteurs idoines dès la confirmation de la mission ainsi que l'ensemble des templates de reporting.

Profil souhaité de l'ECT1 : spécialiste des programmes de soutien à la création audiovisuelle mis en place par les fonds de soutien au cinéma et à l'audiovisuel et les régulateurs des médias audiovisuels

Qualifications et compétences

- Avoir un diplôme de troisième cycle (Master ou équivalent) en journalisme, en communication, en sciences politiques ou toute autre discipline similaire ;
- Avoir des compétences avérées en conseil en formulation de politiques publiques audiovisuelles ;
- Avoir rédigé des publications et des études comparatives portant sur l'objet de l'étude ;
- Avoir des qualités démontrées d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports ;
- Avoir une excellente connaissance du contexte juridique, politique et médiatique tunisiens ;
- Avoir une maîtrise professionnelle du français écrit et oral [indispensable pour le reporting, non optionnel].

Expérience professionnelle

- Au moins 15 ans d'expérience dans le domaine des politiques publiques audiovisuelles ;
- Au moins 5 expériences dans divers programmes d'appui aux politiques publiques audiovisuelles en Tunisie ;

Profil souhaité de l'ECT2 : spécialiste de l'économie des médias audiovisuels et de la culture et spécifiquement du marché des industries créatives en Tunisie

Qualifications et compétences

- Avoir un diplôme de troisième cycle (Master ou équivalent) en économie, gestion et/ou droit des médias ;
- Avoir une expertise avérée de l'économie des médias audiovisuels et des industries créatives en Tunisie ;
- Avoir réalisé des études dans le secteur des médias et des industries créatives ;
- Avoir des qualités démontrées d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports ;
- Avoir une excellente connaissance du contexte économique, juridique, politique et médiatique tunisiens ;
- Avoir une maîtrise professionnelle de l'arabe écrit et oral
- Avoir une maîtrise professionnelle du français écrit et oral [indispensable pour le reporting, non optionnel].

Expérience professionnelle

- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de l'économie des médias audiovisuels et des industries créatives en Tunisie ;
- Au moins 5 expériences dans la réalisation d'études dans le secteur des médias et des industries créatives, dont au moins une portant sur la Tunisie ;

Principe d'équité des opportunités

Le Consortium réunissant CFI et ses partenaires pour la mise en œuvre du projet Programme PAMT 2- Tunisie - EuropeAid/140677/DH/SER/TN s'engage pour une politique d'égalité d'opportunité dans l'accès aux missions du projet placées sous sa responsabilité.

En particulier, le Consortium met en place une méthodologie de sélections des experts mandatés sur le projet prohibant toutes discriminations du candidat liées à son genre, son orientation sexuelle, son âge, sa condition physique ou son handicap, sa nationalité ou son origine ethnique, sa religion, sa croyance, ou son absence de religion ou de croyance, son appartenance ou apparentement à un parti politique, un syndicat, une association ou tout autres mouvement/organisme, hors questions de conflits d'intérêt direct au vu de la mission confiée.

En particulier :

- Nous basons nos méthodes de sélection sur des évaluations standardisées et objectives basées sur les compétences ;
- Nous effectuons des filtres et des notations de CV anonymes uniquement sur des critères objectifs, dont la définition est donnée de manière exhaustive au sein des présents TDR ;
- Nous prévoyons des aménagements raisonnables pour vous si vous avez un handicap ou des besoins spécifiques (notamment lié aux conditions de déplacement et/ou d'hébergement lors de mission en Tunisie) ;
- Nous identifions les facteurs de blocage et les obstacles qui pourraient affecter notre procédure de diffusion des offres et de sélection des profils et adoptons des mesures correctives ;
- Nous communiquons auprès des membres des jurys de sélection chargés d'évaluer vos compétences la manière de sélectionner et de recruter la plus impartiale, objective et professionnelle possible, en respectant l'égalité des chances et de traitement.

Clause de non-responsabilité

Les informations et les points de vue exposés dans ces Termes de références, ainsi que dans les livrables appelés à être fournis par l'expert retenu au cours de la mission, sont et seront ceux de leur auteur ou auteurs respectifs, et ne reflètent pas, ni ne reflèteront pas, nécessairement la position officielle de la Commission européenne et de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie.

Candidatures

Les candidat.e.s sont invité.e.s à prendre connaissance de l'annexe 1 relative à la collecte de donnée personnelles et à faire parvenir par email leur CV sous le format fourni en annexe 2, avec comme objet « Candidature mission d'expertise pour l'élaboration d'une étude relative à la création d'un fonds de soutien à la création audiovisuelle » à l'adresse mail suivante :

adeline.mayeur@cfi.fr

Une candidature vaut pour approbation ferme et définitive du candidat de la note annexe relative à la collecte et à la conservation des données par le Consortium.

ANNEXE 1- NOTE RELATIVE A LA COLLECTE ET A LA CONSERVATION DES DONNEES DANS LE CADRE DES CANDIDATURES AUX MISSIONS D'EXPERTISE DU PROJET PAMT 2 (EUROPEAID/140677/DH/SER/TN),

1. Conformément aux articles 13(1) et 13(2) du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) (Journal officiel de l'UE L 119 du 04/05/2016, p. 1), ci-après " RGPD ", ainsi que, tout autre règlement, loi et décision applicables en matière de protection des données personnelles, vous êtes informé que lors de votre participation à cet appel à candidature, des données personnelles seront collectées.

A des fins de justification contractuelle, et de pilotage technique du projet, sont ainsi collectés pour l'ensemble des candidats postulant à une mission d'expertise court terme sur le projet PAMTP 2 (EUROPEAID/140677/DH/SER/TN) :

- Les coordonnées complète : Nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone
- L'ensemble des informations fournies au sein du CV de candidature
- Le cas échéant, les justificatifs complémentaires d'expérience ou de formation demandés au sein des TDR

Ces documents sont collectés par voie électronique lors de la soumission de son CV par le Candidat.

Ces données sont utilisées exclusivement aux fins susmentionnées (participation au processus de sélection à une mission d'expertise court terme sur le projet PAMT 2 (EUROPEAID/140677/DH/SER/TN)).

En fournissant ces données, vous reconnaissez et acceptez qu'elles puissent être transmises aux tiers suivants :

- Les membres du projet Consortium identifiés ci-après : CFI (Groupe France Médias Monde), ANSA, Article 19, Deutsche Welle Akademie, France Médias Monde (France 24/RFI/Monte Carlo Doualiya), l'INA (Institut national de l'audiovisuel) et Thomson Media
- La Commission européenne et/ou ses agences exécutives et organes de contrôle, les auditeurs et évaluateurs du projet EUROPEAID/140677/DH/SER/TN.

Ces données peuvent être conservées jusqu'en janvier 2023, conformément à la législation en vigueur et à l'exigence contractuelle du contrat de service

EUROPEAID/140677/DH/SER/TN.

2. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de transfert des données la concernant. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique auprès de CFI à l'adresse rgpd@cfi.fr.

Toute demande sera traitée dans un délai d'un mois à compter de la date de réception de la demande.

3. Vous comprenez et reconnaissez qu'en remplissant et en soumettant votre CV à fin de candidature, vous acceptez le présent avis de confidentialité et notre droit de traiter les données, comme décrit dans les présentes.

4. Vos données seront communiquées à nos services, contractants et employés chargés de traiter et d'évaluer les candidatures.